



FSU

Villeneuve d'Ascq, le 21 novembre 2008

Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE
Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique
135 Route de Boussois
59600 ASSEVENT
Tel : 06.85.20.34.90.
Tel - Fax : 03.27.64. 11.44.
Email : s3-lille@snepfsu.net

Madame la Députée, Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Une nouvelle fois, le SNEP s'adresse à vous à propos de la place de l'éducation physique et sportive et du sport scolaire dans le système éducatif français.

Depuis 6 ans, les choix politiques gouvernementaux de réductions des services publics et de l'emploi public se traduisent par des suppressions de postes et une baisse très importante des recrutements dans l'enseignement secondaire. L'éducation est malheureusement un des meilleurs élèves dans le non remplacement des fonctionnaires, puisqu'elle se situe en moyenne à 1 départ sur 3 non remplacés. Dans certaines disciplines comme l'EPS, la « performance » atteint même 2 départs sur 3 non remplacés.

Les premières annonces sur le projet de loi de finances pour 2009 prévoient la suppression de 13500 emplois dans l'Éducation nationale (et peut-être plus dans les années à venir), s'ajoutant aux milliers déjà subies. Cela annonce encore plus de précarité, de difficultés, pour tous, personnels, familles, élèves.

C'est inacceptable.

Ce projet laisse apparaître la suppression de 1 000 emplois de stagiaires dans le second degré. Ceci aura nécessairement des conséquences dramatiques sur les recrutements de cette année.

Le gouvernement marque ainsi sa volonté de s'installer dans la pénurie et la baisse du nombre d'enseignants.

Ce manque de personnels aura inmanquablement des répercussions sur l'offre d'enseignement. On aboutira non seulement à la disparition d'options, mais également à la réduction de l'horaire élève, à des horaires disciplinaires non assurés en totalité, à l'impossibilité d'assurer les remplacements, à une augmentation du nombre d'élèves par classe...

Cette sixième saignée en six ans met en péril l'avenir de l'École et la formation de la jeunesse.

Cela est d'autant plus incompréhensible et inacceptable que la DEP (direction de l'évaluation et de la prospective) du ministère de l'éducation nationale a publié en juin 2005, dans la revue *Éducation & formations* n°71, une étude sur « *Les besoins en personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation dans le second degré public entre 2006 et 2013* »

Cette étude très fouillée et exhaustive laisse peu de zones d'ombre. Tous paramètres pris en compte, les besoins du second degré sont évalués à 17 330 recrutements par an sur les huit années concernées. Or le gouvernement projette moins de 14000 postes aux concours externes cette année.

En ce qui concerne l'éducation physique et sportive, il y a deux ans, lors du débat relatif à la « loi pour l'avenir de l'école », le SNEP et les enseignants d'EPS ont mené une action forte contre le « socle

commun » et l'optionnalisation de l'éducation physique au Diplôme National du Brevet. Celle-ci a reçu un large soutien de l'opinion publique, avec 450 000 signatures recueillies et remises au ministre. Si nous avons obtenu gain de cause pour le Brevet, aucune modification n'a été acceptée concernant les contours du socle commun. Le refus d'y faire figurer la culture corporelle, sous quelque forme que ce soit, comme élément fondamental de la formation des jeunes revient à exclure l'éducation physique de ce socle, à lui donner un statut de discipline subalterne, avec les risques de mise en cause, sous diverses formes, dans les collèges et lycées.

Il n'est dès lors pas surprenant que l'éducation physique et sportive ait été et soit particulièrement frappée par les coupes claires dans les recrutements :

- CAPEPS externe : 400 postes en 2008 (400 en 2007, en 2006, 800 en 2005, soit -50%)
- Agrégation externe : 15 postes en 2008 (15 en 2007, en 2006, 35 en 2005, soit -57%)
- CAPEPS interne : Sessions 2009, 2008 et 2007 fermées (40 postes en 2006, 120 en 2005, soit -73%)
- Agrégation interne : 100 postes en 2008 (100 en 2007, en 2006, 120 en 2005, soit -17%)
- Suppression du concours réservé (30 postes en 2005) et de l'examen professionnel (30 reçus en 2005).

Au total, 515 postes offerts à l'ensemble des concours de 2008 (515 en 2007, 555 en 2006, 1135 en 2005 soit -51%).

Il faut rappeler que le nombre de postes ouverts au CAPEPS externe avait d'abord été ramené brutalement de 1330 (CAPEPS 2003) à 780 par Luc Ferry en 2004, puis porté par François Fillon à 800 pour 2005, suite aux actions importantes des étudiants.

Ainsi, c'est un recrutement de 1235 nouveaux enseignants d'éducation physique et sportive chaque année que préconise la DEP. C'est donc au moins 820 enseignants d'EPS (1235 – 415) qui ont fait défaut dans les collèges et lycées, après les concours de 2008 ; 2400 en trois ans.

Qu'en sera-t-il pour 2009 ? Nous ne pouvons que nous inquiéter des perspectives !!!

On ne peut suspecter de partialité, et encore moins de légèreté, ces données venant d'une des Directions du ministère de l'éducation nationale dont l'objet est bien la connaissance objective de l'état de l'école. Outre qu'elles montrent à l'évidence que les besoins en enseignants sont réels et donc qu'un choix politique gouvernemental est fait de mettre un terme à la priorité donnée à l'éducation nationale, elles confirment également, pour ce qui est de notre discipline, que « l'excédent d'enseignants d'EPS », théorie développée par le ministère de l'EN depuis 2003, est bien la fable que ne cessent de dénoncer le SNEP et avec lui les enseignants d'EPS.

Cette fable a été permise par la réduction du nombre des postes EPS implantés dans les établissements ; par l'utilisation des postes de titulaires sur zone de remplacement (TZR) pour satisfaire des besoins autres que les seuls remplacements ; par le développement des groupements d'heures et la multiplication des heures supplémentaires ; par l'augmentation des effectifs par classe, la suppression de nombreuses options ...

Nous avons fait la démonstration à la rentrée scolaire 2008 d'un **besoin de 100 postes d'enseignants d'EPS** alors que l'administration a entériné une réduction de 42 postes EPS implantés dans les établissements (-37 en 2007, -41 en 2006) et la disparition de 8 supports Titulaires Remplaçants EPS. (-33 en 2007)

Les besoins en postes se déclinent dans notre académie en :

- 8 postes EPS vacants à la rentrée 2008.
- L'implantation de 25 Stagiaires EPS soit un équivalent de 12 postes.
- En transformant les heures provisoires, il est possible d'implanter 30 postes d'enseignants d'EPS.
- En transformant la moitié des heures supplémentaires, il est possible d'implanter 50 postes d'enseignants d'EPS.

Alors que le taux de remplacement par zone géographique, reconnu par le ministère, est de 10%, **il n'est que de 5.66% en moyenne** dans notre académie.

Dans certaines zones, il n'y a plus de TZR disponibles obligeant le Rectorat à « piocher » dans les zones limitrophes, des TZR qui ne perçoivent aucune indemnité de remplacement.

Le rectorat vient, par ailleurs, de nous confirmer (le 23/09/2008) que 78.9% des personnels Remplaçants effectuait un service d'EPS devant élèves ; seuls 38 TZR EPS sur 180 étaient, à cette date et momentanément, disponibles pour les remplacements anticipables (congé maternité, congé de maladie, accident de travail...) sur un potentiel de 2000 enseignants d'EPS.

Cette démonstration a été validée par le rectorat.

L'observation de ces faits de terrain, identifiables aujourd'hui, montre ce qu'il faut bien appeler une supercherie. Celle-ci consiste à présenter la baisse des recrutements comme relevant d'une adaptation légitime à la « réalité » de la discipline – la fable des enseignants d'EPS excédentaires - alors qu'elle procède en fait d'une décision prise a priori : la baisse de l'emploi public, tout particulièrement à l'éducation nationale.

Nous n'acceptons ni l'argumentaire tronqué du ministère, ni les attaques contre l'Éducation, et en particulier contre l'éducation physique et sportive. Une société qui n'accorde ni sa confiance, ni son soutien à son École est condamnée au déclin. La France peut-elle être ambitieuse sans l'être elle-même pour son École. Nous sommes persuadés que la culture corporelle et sportive a toute sa place dans un système scolaire plus démocratique, visant la réussite de tous.

Le SNEP tient à rappeler que « la réussite de tous », réaffirmée par Xavier Darcos dans la circulaire du 13/07/07 et le doublement des heures de sport à l'école annoncé par le Président de la République, passent d'abord par l'accès de tous les élèves à une EPS de qualité dans le cadre de l'enseignement obligatoire. Cela suppose le respect des horaires officiels, leur augmentation (dans un premier temps de 2h à 3h hebdomadaires d'EPS en lycée) et l'attribution de moyens pour développer le service public du sport scolaire.

Le SNEP demande que le poste d'enseignant d'EPS supplémentaire, qui avait été créé dans 150 établissements dits « sensibles » (circulaire du 16.3.93 - BO n°12 du 25.3.93), soit rétabli partout où il a été supprimé et que cette mesure soit généralisée à tous les collèges relevant de l'éducation prioritaire, en commençant par ceux classés « ambition-réussite ».

Le SNEP rappelle que la mise en œuvre de cette politique nécessite non seulement le remplacement de tous les enseignants d'EPS partant à la retraite (au lieu d'un sur trois aujourd'hui !), mais également la mise en place d'un plan pluriannuel de recrutement de professeurs d'EPS.

Il n'est pas possible que les recrutements 2009 soient maintenus au niveau de 2008. C'est pourquoi, avec le SNEP, les enseignants d'EPS souhaitent vous rencontrer dans les plus brefs délais pour connaître votre appréciation sur les questions évoquées dans ce courrier, et les démarches que vous pourriez envisager.

Nous voulons une politique éducative ambitieuse faisant avancer notre École publique en mettant au cœur la réussite de tous les jeunes. Nous voulons pour cela d'autres choix, un autre budget, une autre politique.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération.

Marc BOULOGNE,
Secrétaire Académique du SNEP-FSU



FSU

Villeneuve d'Ascq, le 21 novembre 2008

Syndicat National de l'Éducation Physique

Fédération Syndicale Unitaire

Académie de LILLE

Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique

135 Route de Boussois

59600 ASSEVENT

Tel : 06.85.20.34.90.

Tel - Fax : 03.27.64. 11.44.

Email : s3-lille@snepfsu.net

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Vous allez être amenés à examiner en deuxième lecture dans les prochaines semaines le projet de budget 2009. Nous tenons à attirer votre attention sur certains éléments de ce projet concernant l'enseignement scolaire et notamment les enseignements du second degré.

Pour la première fois depuis 1945, le budget de l'éducation nationale (hors pensions) en euros courants est en diminution très significative (même si une légère baisse a déjà été enregistrée en 2008). Il s'agit là d'un élément très fort de rupture de la politique budgétaire du gouvernement en matière d'éducation et de formation.

Si on regarde l'évolution en euros constants de ce budget, la baisse est encore plus forte et de l'ordre de - 5,5 %.

Mais un autre élément montre bien que le gouvernement a décidé de ne plus faire de l'éducation une priorité de son action. Alors que l'ensemble des dépenses de l'Etat augmente en 2009 en euros courants de 2,46%, le budget de l'Education nationale en euros courants diminue de 3,37%.

Ce budget relève d'abord d'une logique comptable. En effet, alors que le ministre X. Darcos annonce depuis le début juillet la suppression de 13.500 emplois, la ventilation de ces suppressions entre les différents niveaux d'enseignement et les motifs avancés par le ministère pour les justifier n'ont cessé d'évoluer depuis. C'est bien la preuve que ce sont des raisons strictement budgétaires qui président à ces choix.

Construit dans la même logique que celui de l'année dernière, ce budget ampute massivement les moyens du second degré, mettant en péril la qualité de l'enseignement et dégradant encore les conditions de travail dans les collèges et dans les lycées. Les 5 500 suppressions d'emploi envisagées sont sans commune mesure avec les évolutions démographiques prévues et occultent même la remontée des effectifs en 6ième dès la rentrée prochaine et dans l'ensemble du second degré dès 2010.

La suppression de 1.000 emplois de stagiaires hypothèque gravement l'avenir et donne un signe très négatif aux étudiants alors qu'il est prévu de recruter les futurs enseignants au niveau du master dès 2010.

Alors que Nicolas Sarkozy, candidat puis président, s'est engagé à mettre en oeuvre la revalorisation des métiers de l'enseignement, que le ministre X.Darcos a encore rappelé récemment que 2009 serait « l'année des enseignants », ces engagements ne trouvent aucunement leur traduction dans ce budget. Pire encore, la baisse de ce budget découle en grande partie d'une évolution extrêmement faible du point d'indice (une progression de 0,63 % est prévue) qui ne pourra conduire qu'à une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat des personnels.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que l'enseignement public est lourdement plus « taxé » que l'enseignement privé. En effet, jusqu'à présent, la répartition des emplois entre public et privé dans l'Education nationale obéissait à une règle simple : les mesures de créations ou de suppressions de postes appliquées à l'enseignement privé représentaient 20% de celles appliquées à l'enseignement public. Or, cette année, à l'occasion du projet de budget 2009, cette règle est remise en cause pour favoriser davantage encore l'enseignement privé au détriment de l'enseignement public. Ainsi, dans plusieurs domaines (remplacements dans le second degré, emplois de stagiaires), les suppressions dans le privé ne représentent que 11 à 12% de celles envisagées pour le public. Ainsi est remis en cause un équilibre respecté depuis plusieurs décennies.

Nous vous appelons donc à des interventions dans le débat parlementaire permettant que d'autres choix soient faits notamment celui « d'investir dans l'Education » pour un service public d'enseignement ambitieux, soucieux de l'élévation des qualifications et de la réussite de tous.

Veillez croire, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération.

Marc BOULOGNE,
Secrétaire Académique du SNEP-FSU